

Groupe de réflexion pour francophonie de l'An 2000

L'OUVERTURE DE LA conférence ministérielle préparatoire au 5e Sommet des chefs d'Etat de la Francophonie a été marquée par un consensus des délégations présentes pour la création d'un groupe de réflexion. Le ministre mauricien des Affaires étrangères, M. Swalay Kasanally, a déclaré à L'Express que les premiers échanges qui ont eu lieu hier matin entre les ministres francophones se dirigent en principe vers la création d'un groupe de réflexion afin de donner des directives à la francophonie au seuil du deuxième millénaire.

Il incombait au ministre mauricien de donner le coup d'envoi de la grand-messe des Etats francophones. Dans son discours d'ouverture, M. Kasanally a, d'emblée, brossé un tableau des changements survenus au sein de la famille des Etats francophones depuis le dernier sommet qui eut lieu à Chaillot. Depuis Chaillot, bien de mutations se sont opérées au sein même de la francophonie. La transition démocratique amorcée depuis 1991 s'est accélérée, a déclaré le ministre.

Il a surtout souligné son appréciation devant l'appui qu'offre la francophonie au processus électoral mais a déploré le manque d'aide technique. De ce fait, le ministre mauricien a suggéré que cet aspect devra être pris en considération par la famille francophone dans le long terme.

L'appui au processus électoral et l'envoi de missions d'observation doivent s'accompagner obligatoirement d'une aide technique à la préparation des élections, d'un programme de coopération lancée pour la promotion d'une culture politique pluraliste. Il s'agit là d'un travail dans le long terme sur lequel nous nous pencherons, a déclaré M. Kasanally aux ministres présents à l'ouverture de la conférence. Il a néanmoins souligné que la nature de ce mandat est d'une extrême complexité. La complexité de ce mandat n'échappe à personne.

C'est en effet une véritable gageure que la situation qui prévaut dans

certains pays membres et il est d'avis que la francophonie doit tenter de résoudre la dualité entre la survie économique et les droits fondamentaux, malgré l'acuité du problème. La dégradation constante de la situation sociale dans certains de nos pays membres, notamment ceux du Sud, leur contexte économique dramatique ont vite relégué à l'arrière-plan le développement humain. L'explosion démographique, l'effondrement des prix, le problème de la dette posent avec acuité cette dualité entre survie économique et droits fondamentaux.

Pour ce qui est de la coopération économique, le ministre mauricien est d'avis que la francophonie se trouve sur un terrain en friche, de par les nombreuses attentes qui avaient été identifiées depuis le sommet de Chaillot. Sur le plan de la coopération économique, nous sommes, hélas! sur un terrain en friche. Les attentes sont nombreuses. Chaillot avait justement identifié ce secteur comme prioritaire, faisant l'objet d'une programmation spécifique. Au dire de M. Kasanally, c'est en ce moment difficile pour tous que la solidarité agissante francophone prend toute sa dimension.

Pour sa part, le ministre français de la Culture et de la Francophonie, M. Jacques Toubon, a réitéré le vœu de son Premier ministre, M. Edouard Balladur, de voir se regrouper dans un même portefeuille la culture et la francophonie. Pour M. Toubon, rapprochée de la culture, la francophonie met au premier rang ce qui rapproche fondamentalement les peuples qui y participent, évitent de devenir un simple exercice diplomatique froid et calculateur.

A cet effet, il a souligné qu'en association à la culture, la francophonie a beaucoup de chances de devenir un sujet d'ordre national en France. Afin d'insuffler un sang nouveau dans la politique de la langue française en France, M. Toubon a déclaré avoir mis en chantier un projet de loi relatif à l'emploi de la langue française en France et a engagé une stratégie nationale des industries de la langue.

Il a ensuite retracé le cheminement de la francophonie depuis



Les délégués se rendant au centre de conférence

sa création et s'est dit d'avis que beaucoup de chemin reste à faire: le fonctionnement de notre communauté est encore fragile et donne déjà des signes d'effacement qui affaiblissent l'intérêt pour la francophonie.

M. Toubon a également repris l'observation de Mme Shirin Aumceruddy-Czifra que le Conseil permanent de la Francophonie est encore dépourvu de moyens matériels, qui avait pourtant été évoqués au sommet de Chaillot. M. Toubon a déploré que l'énergie des pays francophones, ainsi que la sienne, est souvent dispersée en querelles théologiques comme les organismes multilatéraux se plaisent à secréter. Le ministre a néanmoins souligné que ce tableau sombre a été brossé, non pas pour décourager les bonnes volontés, mais pour souligner les dérives auxquelles nous n'échapperons pas si nous ne proposons pas d'élever les débats, a-t-il déclaré.

Le SG de l'ONU



Malgré un programme de travail extrêmement chargé que ce soit au niveau des zones de conflit dans le monde ou encore avec l'Assemblée générale annuelle, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a tenu parole et assistera officiellement au 5e Sommet de la Francophonie. M. Boutros-Ghali, qui est à la tête de l'ONU depuis le 1er janvier 1992, n'est pas attendu à Maurice aujourd'hui. Outre la cérémonie d'ouverture du Sommet de la Francophonie demain, le calendrier de travail du secrétaire général pour ce week-end mauricien paraît des plus chargés vu le nombre de chefs d'Etat qui ont fait le déplacement à Maurice.

Les Jeux de la Francophonie auront lieu en France en 94

L'E MINISTRE français de la Francophonie, M. Jacques Toubon, a annoncé, hier, que la deuxième édition des Jeux de la Francophonie aura lieu et bien

lieu en France l'année prochaine. C'était lors de son intervention à l'ouverture de la conférence ministérielle de la Francophonie.

Le ministre Toubon a souligné que "ces Jeux auront lieu l'année du centenaire de la création du Comité international Olympique." Ces prochains

Jeux de la Francophonie auront lieu du 3 au 13 juillet 1994. Le ministre français a précisé que "ces Jeux se dérouleront précisément entre la cérémonie d'anniversaire du centenaire prévue le 24 juin à la Sorbonne, lieu où le CIO fut fondé, il y a cent ans, et le congrès olympique lui-même

qui réunira à Paris quelques comités olympiques nationaux."

Le ministre Toubon, ministre de la Jeunesse et Sports, M. Michael Glover, a annoncé cet après-midi lors d'une conférence de presse que pour thème des prochains Jeux de la Francophonie.